

REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Unité-Egalité-Paix

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ÉQUIPEMENT



Avis Spécifique d'Appel d'Offres

Pour marchés routiers à Obligation de Résultats (MROR)

(Processus à deux enveloppes, sans préqualification)

Maître d'Ouvrage : Agence Djiboutienne des Routes

Projet : Projet de Corridor Economique Régional de Djibouti

Titre du Marché : Travaux de Réhabilitation, Amélioration et Services d'Entretien sur 10 ans du Corridor Sud de Djibouti – ARTA/ALI-SABIEH/GUELILE : Lot 1 RN5/RN19 (23.2 km) & Lot 2 RN1 (32 km)

Pays : Djibouti

Don No : IDA E3720

AAO No: 01-TR/CEP-ADR-PCERD/2026

Emis le : 21 Septembre 2026

1. La République de Djibouti a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement dans le cadre du financement additionnel du Projet du Corridor Economique Régional de Djibouti, et à l'intention d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements au titre des **Travaux de Réhabilitation, Amélioration et Services d'Entretien sur 10 ans du Corridor Sud de Djibouti – ARTA/ALI-SABIEH/GUELILE :**
 - **Lot 1 : RN5/RN19 – 23.2 Km**
 - **Lot 2 : RN1 du PK 35 au PK 67 sur un linéaire de 32 km**
2. L'Agence Djiboutienne des Routes sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les **Travaux de Réhabilitation, Amélioration et Entretien**. La durée de réalisation des travaux de réhabilitation et d'amélioration est de 36 et 48 mois respectivement au lot 1 et 2, et les travaux d'entretiens couvrent pendant 10 ans (y compris les 36 et 48 mois). Les entreprises peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour les deux lots. Toutefois, l'attribution d'un ou de deux lots sera subordonnée au fait que le ou les soumissionnaires les plus avantageux remplissent les critères de qualification et d'expérience requis pour les lots respectifs pour lesquels ils soumissionnent, et sur un cumul des exigences de qualification pour les deux lots, selon le cas.

Exigences de qualification :

Les soumissionnaires devront satisfaire aux critères de qualification définis dans la Section III – Critères de qualification et d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres. Les principales exigences minimales sont les suivantes :

❖ Lot 1 :

- ✓ Disposer d'avoir liquides ou d'une ligne de crédit d'un montant minimum de trois millions six cent mille dollars américains (US\$ 3 600 000) ;
- ✓ Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins seize millions de dollars américains (US\$ 16 000 000) au cours des cinq (5) dernières années ;
- ✓ Justifier d'une expérience spécifique comprenant la réalisation de deux (2) ou plusieurs marchés d'un montant supérieur ou égal à US\$ seize millions de dollars américains chacun (US\$ 16.000.000) équivalent, ou un (1) marché d'un montant supérieur ou égal à vingt-six millions de dollars américains (US\$ 26 000 000), et un (1) marché de maintenance d'un montant supérieur ou égal à sept millions de dollars américain (US\$ 7 000 000).

❖ Lot 2 :

- ✓ Disposer d'avoir liquides ou d'une ligne de crédit d'un montant minimum de sept millions six cent mille dollars américains (US\$ 7 600 000) ;
- ✓ Justifier d'un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins vingt-six millions de dollars américains (US\$ 26 000 000) au cours des cinq (5) dernières années ;
- ✓ Justifier d'une expérience spécifique comprenant la réalisation de deux (2) ou plusieurs marchés d'un montant supérieur ou égal à US\$ trente-quatre millions de dollars américains chacun (US\$ 34.000.000) équivalent, ou un (1) marché d'un montant supérieur ou égal à cinquante-quatre millions de dollars américains USD (US\$ 54 000 000), et un (1) marché de maintenance d'un montant supérieur ou égal à vingt-six millions de dollars américains (US\$ 26 000 000).

❖ Soumission pour les deux lots :

Les soumissionnaires présentant une offre pour les deux lots devront satisfaire aux exigences cumulées de qualification applicables aux deux lots.

Les critères détaillés relatifs à l'admissibilité, la capacité financière, l'expérience générale et spécifique, ainsi que les exigences environnementales et sociales figurent à la **Section III – Critères de qualification et d'évaluation du Dossier d'Appel d'Offres**.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « *Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)* »

version septembre 2025 », et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les offres seront évaluées conformément au processus d'évaluation décrit dans les documents d'appel d'offres. Les pondérations suivantes s'appliquent aux critères cotés (y compris les facteurs techniques et les facteurs non liés aux prix) : cout technique 50 % et au coût financier 50 %.
5. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur SALAH IBRAHIM, Directeur des Etudes de l'ADR** ; Ville : **Djibouti ville** Code postal : **BP 2511** ; Pays : Djibouti ; Numéro de téléphone : Tél. **00 (253) 21 35 25 59** ; Adresse électronique :E-mail : procurement.adr@adr.dj en copie de salah.ibrahimos@adr.dj et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse : du dimanche au jeudi de 8 h à 16 h30 mn heure locale à la Cellule de Passation des Marchés de l'Agence Djiboutienne de Routes (ADR), Balbala, près de l'Hôpital de Balbala dit « Cheiko » Djibouti ville, BP 2511, Djibouti, Tél. 00 (253) 21 35 25 59, et/ou sur demande à l'adresse Email : procurement.adr@adr.dj.
6. Le Dossier d'Appel d'Offres, rédigé en langue française, peut être obtenu par tout Soumissionnaire intéressé sur présentation d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessous, contre le paiement d'un montant non remboursable de **trois cents dollars des États-Unis (300 USD)**.

Le paiement pourra être effectué soit par **chèque** libellé à l'ordre de l'Agence Djiboutienne des Routes (ADR), auprès de son agence comptable, soit par **virement bancaire** sur le compte ci-après :

Titulaire du compte : Agence Djiboutienne des Routes (ADR) – Compte en USD

Banque : BANK OF AFRICA – MER ROUGE

Code Banque : 10002

Code Guichet : 01001

Numéro de Compte : 01700130002

Clé RIB : 82

IBAN : DJ21 1000 2010 0101 7001 3000 282

Code SWIFT : MRINDJJD

Le soumissionnaire devra transmettre, avec sa demande, une copie de la preuve de paiement afin de permettre la délivrance du Dossier d'Appel d'Offres. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en main propre ou expédié par courrier postal, courrier express, courrier aérien ou tout autre moyen choisi par le soumissionnaire.

7. Les Offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 11 novembre 2026 à 08h30 heure locale**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remise des offres arrêté conformément aux informations données ci-dessus dans la présente clause, sera déclarée hors délai, écartée, et renvoyée au Soumissionnaire concerné sans avoir été ouverte. Les enveloppes extérieures marquées « Soumission Originale », et l'enveloppe marquée « Partie Technique » seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse : **Commission Nationale des Marches Publics, Au Palais du Peuple le 11 novembre 2026 à 09h00** heure locale. Toutes les enveloppes

marquées « Partie Financière » devront rester fermées et seront conservées en un lieu sûr du Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde ouverture publique des offres. U

8. Les Offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'Offre pour un montant de :

Lot 1 : US\$ 800.000 ou l'équivalent en monnaie librement convertible

Lot 2 : US\$ 2.000.000 ou l'équivalent en monnaie librement convertible

9. Les Offres doivent être accompagnées d'une Déclaration d'Exploitation et d'Abus Sexuels (EAS) et de Harcèlement Sexuel (HS).

10. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse mentionné ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : **Agence Djiboutienne des Routes**

Nom et les coordonnées du bureau (étage, numéro) : **Bureau de projet, Direction Générale**

Nom du responsable et titre : **Soubaneh Saïd Ismael, Directeur Général**

Adresse postale : **Zone industriel Sud – Boulaos - Djibouti ville BP 2511**

Téléphone : **(253) 21 35 25 59**

Adresse électronique : procurement.adr@adr.dj